



**Réunion du Comité Directeur  
du Comité Départemental d'Éscrime  
de la Seine-Saint-Denis  
20 février 2008**

L'an Deux Mille Sept, les membres du Comité Directeur du Comité Départemental d'Éscrime de la Seine-Saint-Denis se sont réunis le 20 février à BOBIGNY.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance.

Le Bureau ainsi composé :

PRESIDENT	Monsieur Didier MORANNE
VICE-PRESIDENTE	Madame Christine DHERBILLY
SECRETAIRE-GENERALE	Mademoiselle Martine BIDARD
SECRETAIRE ADJOINT	Monsieur Yves de LAMBALLERIE
TRESORIERE	Madame Catherine STRELETSKI
TRESORIERE-ADJOINTE	Madame Cathy MOREAUX

Certifie, d'après cette feuille certifiée sincère et véritable, que 12 membres du Comité Directeur sont présents ou représentés. 2 membres sont excusés : Mesdames Déborah GIOVETTI de VILLEMOMBLE et Agnès de LOOF d'AULNAY-SOUS-BOIS ; 1 membre est absent : Monsieur Georges AMZEL des LILAS.

Autres personnes présentes sur invitation du CD93 :

Maître Didier GRAS	CTD
Madame Mauricette LEFEBVRE	BOBIGNY
Monsieur Bernard VERRIER	BONDY
Maître François LAVAZEC	LE RAINCY / ROSNY-SOUS-BOIS

Le quorum étant atteint, Le Président, Monsieur Didier MORANNE, ouvre la séance à 20h50. Il remercie la municipalité et le Cercle d'Éscrime de BOBIGNY de recevoir cette réunion en leurs locaux.

## 1) COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 19 DECEMBRE 2007

Prise par ses obligations professionnelles, la Secrétaire Générale, Mademoiselle Martine BIDARD, n'a pas pu rédiger le compte-rendu de la réunion du 19 décembre 2007 et s'en excuse auprès des membres du Comité Directeur du CD93. Elle s'engage à le rédiger pour la prochaine séance.

## 2) INTERVENTION DE MONSIEUR XAVIER HEBERT

Le Président, Monsieur Didier MORANNE, laisse la parole à Monsieur Xavier HEBERT de LIVRY-GARGAN qui souhaite intervenir en début de séance.

Il assure que, contrairement à ce que colporte la rumeur, il n'a aucune ambition personnelle et ne brigue aucun poste dans les instances de l'Escrime. Il souhaite que l'on en revienne à une plus grande sérénité dans les débats et que l'on se recentre sur les vrais problèmes de notre discipline sportive.

## 3) DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

La Ligue d'Escrime de CRETEIL a fixé la date de son Assemblée Générale Elective au samedi 7 juin 2008 (Assemblée Générale le matin, élections l'après-midi).

Il nous faut donc fixer la date de celle du CD93 qui doit se dérouler avant celle de la Ligue.

Compte tenu du calendrier fort chargé des compétitions, le CD93 décide de la date de son Assemblée Générale Elective :

Mercredi 7 mai 2008

à 19h30 à BOBIGNY

Il nous faudra désigner 3 personnes pour composer la Commission de Contrôle des Elections. Ces 3 personnes doivent être licenciées dans un club du département mais ni élues au Comité Directeur actuel ni candidates aux futures élections.

## 4) CHOIX DU FOURNISSEUR POUR L'ACHAT DES PISTES

Le CD93 avait demandé aux différents fournisseurs un devis pour l'achat de 4 à 5 pistes, rappelle le Président.

La proposition la plus intéressante émane de la société ALLSTAR.

Le prix proposé paraît effectivement le plus intéressant, opine Monsieur Xavier HEBERT, mais ne faut-il pas veiller également à la qualité des pistes ? Celle de Nation Sports, utilisées lors de la coupe Jean MORET, Circuit National Senior Epée Masculine, ont prouvé leur résistance et leur bonne tenue. Pourquoi ne pas faire jouer la concurrence avant de prendre une décision définitive ?

## 5) POINT SUR LES REGROUPEMENTS DEPARTEMENTAUX

Trois regroupements ont déjà eu lieu.

Un regroupement au fleuret a réuni une dizaine de tireurs de COUBRON et une quinzaine de VILLEMOMBLE et s'est donc limité à deux clubs du département. Les jeunes escrimeurs se sont rassemblés à VILLEMOMBLE et se sont entraînés sous la houlette de Maître pascal IGNACE.

Deux regroupements à l'épée ont eu lieu à LIVRY-GARGAN et à GAGNY. Y ont participé 15 jeunes la première séance, 27 la deuxième séance. Malheureusement aucun tireur ne s'est présenté au 3ème à ROSNY-SOUS-BOIS, sans doute à cause d'un changement de date du vendredi soir au samedi après-midi. Les prochains sont prévus le 14 mars à BOBIGNY et le 18 avril à LIVRY-GARGAN.

## 6) POINT FINANCIER

La Trésorière, Madame Catherine STRELETSKI, fait le point sur les finances du CD93.

A ce jour, 1092,44€ sont crédités sur le compte courant et 37 403,86€ sur le compte sur livret.

4 salles ne se sont pas encore acquittées de leur affiliation au CD93 : DRANCY, EPINAY-SUR-SEINE, LE BOURGET et LE RAINCY.

La Trésorière regrette que le bilan financier du stage n'ait pas été annexé au rapport ni commenté au Comité Directeur. Le président rétorque qu'il a bien été annexé mais non agrafé au bilan du stage, tous les membres l'ont en leur possession.

## 7) POINT SUR LE PROJET DE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL

Le Président, Monsieur Didier MORANNE, informe le CD93 que, suite au vif débat du Comité Directeur du 19 décembre 2007 à ce sujet, deux réunions ont eu lieu entre les personnes qui s'étaient proposées pour participer à une relecture de l'avant-projet : Madame Christine DHERBILLY d'AULNAY-SOUS-BOIS, Monsieur Yves de LAMBALLERIE de COUBRON, Monsieur Bernard VERRIER de BONDY, Mademoiselle Martine BIDARD de SAINT-DENIS, Monsieur Xavier HEBERT (1ère réunion) de LIVRY-GARGAN et Monsieur Didier MORANNE (2nde réunion) de GAGNY.

Lors de la 1ère réunion, il a été procédé à une relecture de l'avant-projet et à une mise en forme des remarques et réserves pouvant être faites sur certains points de ce document, notamment sur la conception du haut niveau départemental et le rôle des clubs ayant des équipes en N1 par rapport aux salles plus petites.

Lors de la 2nde réunion, ont été proposés des changements dans la rédaction du document. A ce propos, Monsieur Bernard VERRIER de BONDY s'excuse de ne pas avoir encore reformulé les pages nécessitant des modifications, mais s'engage à effectuer ce travail dans les plus brefs délais.

Yves de LAMBALLERIE de COUBRON s'inquiète notamment des moyens de relancer le fleuret, puisqu'il ne reste plus effectivement que deux clubs à pratiquer cette arme.

## 8) POINT SUR LA REUNION FEDERALE

Certains membres du CD93 et des responsables de club du département (Mr Y DE LAMBALLERIE, MR Xavier HEBERT, Maître Valérie FILLION, Mr Didier MORANNE, Maître Cyril BESNARD) ont assisté à la réunion organisée par la FFE sur les grands objectifs de sa politique. Ils en font le compte rendu aux membres du Comité Directeur,

La FFE vise, à brève échéance, d'atteindre le chiffre de 100 000 licenciés pour 1000 clubs et de disposer d'un budget de 8 millions. Elle souhaite donc favoriser la création de nouveaux clubs, diversifier les activités des clubs existant pour fidéliser leur public ou attirer d'autres adhérents, sensibiliser les Conseils Généraux et Régionaux au développement de notre discipline sportive.

A ce jour, le nombre de licenciés représente 0,94% de la population française. 30% de nos licenciés vivent en Ile de France et seuls 2 clubs dépassent les 500 adhérents : Lagardère Paris Racing et le Masque de Fer de Lyon.

La Ligue d'Escrime de Créteil compte aujourd'hui 4476 licenciés pour 64 clubs et le CD93 1129 licenciés pour 18 clubs soit 0,77%.

La FFE souhaite voir se développer de nouvelles pratiques : ludo-escrime, fitness escrime, escrime artistique, handi-escrime, adultes loisirs, une meilleure gestion des compétitions.

La formation des enseignants va également évoluer :

Formateurs	BS	II	
	DES		
Entraîneurs	BC	III	
	DE		
Certificat de spécialité	BP	IV	Animation en club et responsabilité totale de la salle
	GEPS		

Enfin la FFE a créé un nouveau concept : la labellisation. Plusieurs labels pourront être attribués via le Département : Ecole Française d'Escrime, formation (dont arbitres et bénévoles), égalité des chances, nouvelles pratiques, performances équipes N1 et N2, prestige.

En 2010, Paris accueillera les Championnats du Monde d'Escrime qui se dérouleront au Grand Palais. La meilleure boîte de communication est chargée d'en assurer la promotion. Le budget s'élèvera à 6 millions d'euros et 5600 personnes devront être accueillies.

Olivier LENGLET a été désigné pour prendre la direction du projet sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur SARKOZY. Cette manifestation requiert un certain nombre de bénévoles.

Pourquoi le CD93 ne proposerait-il pas un site pour accueillir une équipe étrangère lors de ces Championnats du Monde ?

## 9) CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LA DDJS

A l'instar de la Convention d'Objectif rédigée pour le Conseil Général, il nous faudra en rédiger une pour la DDJS, le président requiert toute l'aide possible de la part des membres du CD.

## 10) QUESTIONS DIVERSES

Organiserons-nous le stage Départemental au même endroit ou, après 3 ans à Saint-Menoux, ne serait-il pas judicieux de changer de lieu ? demande le Président.

Pour cette année, il paraît un peu tard pour le faire, mais peut-être pourrions-nous envisager un changement de site pour les futurs stages, en veillant bien sûr aux tarifs proposés dans d'autres complexes.

Monsieur Thierry DORBE de VILLEMOMBLE informe le CD93 que, cette année, la compétition mixte (valides / handicapés) aura lieu également à l'épée les 26 et 27 avril 2008 et que l'inscription des jeunes du Département jusqu'à la catégorie Minimes sera gratuite. Il ajoute que le Cercle d'Escrime de VILLEMOMBLE va changer de Président, puisque Monsieur Stanislas POUGET ne souhaite pas se présenter à ce poste lors de la prochaine Assemblée Générale du club qui se tiendra le 15 mars 2008.

Monsieur Yves de LAMBALLERIE incite les clubs à remplir des dossiers de demande de subvention au CREIDF pour les escrimeurs de haut niveau.

Maître Christine DHERBILLY d'AULNAY-SOUS-BOIS informe le CD93 qu'elle organise un stage de sabre du 25 au 28 février 2008 en ½ pension pour les pupilles, Benjamins, Minimes et Cadets. Il reste 5 places disponibles si des tireurs d'autres salles sont intéressés. Ce stage se déroulera au gymnase du Gros Saule de 10h00 à 16h00 et mettra notamment l'accent sur l'arbitrage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président, Monsieur Didier MORANNE, lève la séance à 23 heures.

Le Président du CDE93 :

La Secrétaire :

Didier MORANNE

Martine BIDARD